

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 658

présenté par

Mme Janvier, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 35 BIS D

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'une disposition introduite par le Sénat visant à instituer une conférence nationale des générations et de l'autonomie.